

AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

Secrétariat de l'Assemblée

Carnet de bord

7 septembre 2006

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le mercredi 6 septembre 2006 à Paris, d'abord sous la présidence de M. René van der Linden, Président de l'Assemblée, et ensuite sous la présidence de M. Schreiner, vice-président de l'Assemblée, en ce qui concerne :

- **4^{ème} Partie de la Session ordinaire de 2006 (Strasbourg, 2-6 octobre 2006) :**

- i. a adopté le projet d'ordre du jour mis à jour;
- ii. suite à une demande du Président de la Commission des questions politiques, a autorisé une dérogation à l'article 33.2 du Règlement de l'Assemblée, et a ainsi autorisé cette commission à adopter son rapport sur la situation dans les Balkans au plus tard le premier jour de la partie de session ;
- iii. est convenu, sous réserve de recevoir des demandes formelles, de proposer à l'Assemblée de tenir des débats selon la procédure d'urgence sur « la situation au Liban » et « l'arrivée massive de migrants en Europe » ;
- iv. a établi le projet de calendrier et a rappelé que les événements sociaux organisés dans le cadre des parties de sessions ne devraient commencer qu'à l'issue des séances ;
- v. Comité mixte (jeudi 5 octobre à 18h30) : est convenu d'inclure les points suivants au projet d'ordre du jour :
 - a. Situation dans les Balkans
 - b. Troisième Sommet du Conseil de l'Europe : Mise en œuvre des décisions
 - c. Equilibre institutionnel au Conseil de l'Europe
 - d. Prévisions budgétaires du Conseil de l'Europe pour 2007
- vi. est convenu de rendre public – via le site Internet de l'Assemblée – les noms des membres de l'Assemblée participant aux votes à partir de la partie de session d'octobre et a demandé au Secrétaire Général de l'Assemblée d'en informer les membres ;

- **Relations entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne :**

- i. Projet de mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne tel que transmis par la Présidence Russe du Comité des Ministres :

a. a pris note des amendements soumis par le Président de l'Assemblée au projet de mémorandum d'accord, reflétant la position de l'Assemblée telle qu'exprimée dans sa Recommandation 1743 (2006) ;

b. a pris note du fait que l'Assemblée serait représentée à la prochaine réunion des Délégués des Ministres consacrée à ce sujet (CM-Suivi3), qui se tiendra à Strasbourg le 19 septembre 2006;

ii. Projet d'accord sur le renforcement de la coopération entre l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe et le Parlement européen :

a. a pris note du fait que le Président avait transmis le projet d'accord au Président du Parlement européen pour commentaire et approbation commune ;

b. a pris note qu'une réunion entre le Comité des Présidents de l'Assemblée et la Conférence des Présidents du Parlement européen se tiendrait le 9 novembre 2006 à Bruxelles ;

- **Forum sur l'avenir de la démocratie (Moscou, 18-19 octobre 2006):** a pris note de l'état de préparation du Forum, y compris du fait que les Délégués des Ministres avaient favorablement accueillie la proposition de l'Assemblée de nommer M. Elo Rapporteur Général du Forum ;

- **Rapport sur l'état des Droits de l'homme et de la Démocratie en Europe :**

i. a approuvé les propositions contenues dans un mémorandum préparé par le Secrétariat sur instruction du Président de l'Assemblée ;

ii. a décidé de tenir un débat sur cette question lors de la partie de session d'avril 2007 faisant suite à une évaluation en janvier 2007 de l'état d'avancement dans la préparation du rapport ;

iii. a demandé à la Commission de suivi et à la Commission des affaires juridiques et des droits de l'homme de mettre en œuvre les propositions contenues dans le mémorandum susmentionné en vue de la préparation de leurs contributions respectives ;

iv. a demandé aux commissions de l'Assemblée de réfléchir sur la contribution qu'elles pourraient éventuellement apporter dans la préparation de ce rapport ;

- **Saisines et transmissions aux commissions :** voir annexe 1 ;

- **Observation d'élections :**

i. **Elections présidentielles et législatives au Mexique (2 juillet 2006) :**

a. a approuvé le rapport de la Commission ad hoc qui a observé ces élections;

b. a demandé à M. De Puig (Espagne, SOC), Rapporteur, de continuer à suivre les développements post-électoraux dans le pays;

ii. **Elections législatives en « Ex-République yougoslave de Macédoine » (5 juillet 2006) :**

a approuvé le rapport de la Commission ad hoc qui a observé ces élections ;

iii. **Elections législatives en République du Monténégro (10 septembre 2006) :**

- a. a pris note d'une lettre de M. Krivokapic, Président du Parlement du Monténégro, invitant l'Assemblée à observer les prochaines élections législatives dans son pays ;
- b. a approuvé la composition de la Commission ad hoc qui observera ces élections et a désigné M. Gardetto (Monaco, PPE/DC) comme président.
- c. a pris note du fait qu'une mission préélectorale n'a pas pu avoir lieu ;

iv. **Elections générales en Bosnie-Herzégovine (1^{er} octobre 2006) :**

- a. a pris note d'une lettre de M. Raguz, Président de la Chambre de Représentants de Bosnie-Herzégovine, invitant l'Assemblée à observer les prochaines élections générales dans son pays ;
- b. a approuvé la composition de la Commission ad hoc qui observera ces élections et a désigné Lord Russell-Johnston (Royaume-Uni, ADLE) comme président;
- c. a pris note du fait qu'une mission préélectorale n'aurait pas lieu ;

v. **Invitation de l'administration sécessionniste de la région transnistrienne de la République de Moldova à observer un référendum:** a décidé de ne pas répondre à cette invitation conformément à la pratique courante de l'Assemblée de ne pas observer d'élections ou de referenda dans des entités sécessionnistes non reconnues internationalement ;

- **Conférence conjointe APCE-UEFA en coopération avec la Douma d'Etat de la Fédération de Russie (Strasbourg, 29 septembre 2006) :** a pris note du projet de programme mis à jour de cette conférence ;

- **Match de football entre l'Assemblée Parlementaire et la Douma d'Etat de la Fédération de Russie (Strasbourg, 1^{er} octobre 2006) :** a pris note de l'état de préparation ;

- **Dates des parties de sessions de l'Assemblée (2008-2010):** est convenu de proposer à l'Assemblée les dates suivantes pour les parties de session de l'Assemblée en 2008, 2009 et 2010 :

- i. 2008 : 21-25 janvier ; 14-18 avril ; 23-27 juin ; 29 septembre – 3 octobre;
- ii. 2009 : 26-30 janvier ; 20-24 avril ; 22-26 juin ; 28 septembre – 2 octobre ;
- iii. 2010 : 25-29 janvier ; 26-30 avril ; 21-25 juin ; 4-8 octobre ;

- **Renforcement de la sécurité interne au sein du Palais de l'Europe en étendant le système de contrôle d'accès :** a été informé des nouvelles mesures de sécurité qui seront introduites au sein du Palais de l'Europe dans les mois à venir et dans ce contexte a décidé de modifier la règle existante d'accès, de circulation et de sécurité dans les locaux du Conseil de l'Europe pendant les sessions de l'Assemblée parlementaire ;

- **Déclaration du Bureau de l'Assemblée sur le nouveau procès du personnel médical bulgare en Libye:** a adopté une déclaration : voir annexe 2 ;

- **Appel au gouvernement slovaque à intensifier la lutte contre les propos haineux:** a adopté une déclaration : voir annexe 3;

- **Réunions de la Commission permanente¹ et du Bureau en 2007²** est convenu des dates suivantes :

(si nécessaire)

Mercredi 10 janvier, 9h30, Paris	Bureau
Lundi 22 janvier, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Vendredi 26 janvier, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Jeudi 15 mars, 15h00, Paris	Bureau
Vendredi 16 mars, 9h00, Paris	Commission Permanente
Lundi 16 avril, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Vendredi 20 avril, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Dans la période du 21 au 25 mai, Belgrade	Bureau et Commission Permanente (Présidence du CM)
Lundi 25 juin, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Vendredi 29 juin, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Lundi, 10 septembre, 9h30, Paris	Bureau
Lundi 1 ^{er} octobre, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Vendredi 5 octobre, 8h30, Strasbourg (partie de session)	Bureau
Dans la période du 19 au 23 novembre, Bratislava	Bureau et Commission Permanente (Présidence du CM)
Lundi 17 décembre, 9h30, Paris	Bureau

- **Réunions en dehors de Strasbourg et Paris** : a autorisé les réunions suivantes :

i. Sous-commission ad hoc (de la Commission des questions sociales de la santé et de la famille): St-Petersbourg (Fédération de Russie), 21-22 septembre 2006 à l'occasion de la conférence «améliorer la qualité de vie des personnes handicapées en Europe : participation pour tous, innovation, efficacité »;

ii. Sous-commission du Prix de l'Europe (de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales): Szeged (Hongrie), 22 septembre 2006;

iii. Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales: Québec (Canada), 26-28 octobre 2006;

iv. Sous-commission ad hoc sur le Forum pour l'avenir de la démocratie (de la Commission des questions politiques) : Moscou (Fédération de Russie), 18-19 octobre 2006;

¹ Sous réserve de ratification par l'Assemblée

² Les dates des réunions prévues ailleurs qu'à Strasbourg et Paris doivent faire l'objet d'un accord formel du Parlement du pays concerné.

v. Sous-commission des relations extérieures (de la Commission des questions politiques) : New York (Etats-Unis d'Amérique) à l'occasion du débat de l'Assemblée générale sur la coopération entre les Nations Unies et le Conseil de l'Europe (date à confirmer) ;

vi. Commission des migrations, des réfugiés et de la population : Manchester et Londres (Royaume-Uni) : 13-15 novembre 2006;

- **Représentants de l'Assemblée à des activités officielles** : voir annexe 4 ;
- **Bibliothèque Vedovato** : a pris note d'une lettre adressé au Président par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe concernant l'avenir de la bibliothèque ;
- **Communications** : a pris note des communications écrites du Président ; du Secrétaire Général et de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe ; et du Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire;
- **Date et lieu des prochaines réunions** : a décidé de tenir les réunions suivantes :
 - . Strasbourg, 2 et 6 octobre à 8h30 ;
 - . San Marino, jeudi 16 novembre 2006 (heure à déterminer) ;
 - . Paris, vendredi 15 décembre à 9h30.

Kjell Torbiörn/Alexandra Alléon

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée
 Secrétariat de l'Assemblée
 Secrétaires des Délégations Nationales et Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée
 Observateurs de l'Assemblée
 Directeurs Généraux
 Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
 Secrétaire du Comité des Ministres
 Directeur de la Communication
 Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe

Annexe 1

Décisions sur les documents déposés pour saisine des commissions

A. DOCUMENTS DÉPOSÉS POUR SAISINE

1. **Doc. 10978**
Proposition de recommandation présentée par Mme Pirozhnikova et plusieurs de ses collègues
La préservation des réserves naturelles et sites naturels uniques, en tant que dimension des activités du Conseil de l'Europe consacrées au développement durable, à la commission des questions économiques et du développement et à la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales *pour information*
2. **Doc. 10983**
Proposition de recommandation présentée par M. Szabó et plusieurs de ses collègues
Journée mondiale des élections, à la commission des questions politiques *pour information*
3. **Doc. 10984**
Proposition de recommandation présentée par M. Fenechiu et plusieurs de ses collègues
Développement durable de la mer Noire: coopération entre les collectivités locales et régionales, à la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales *pour information*
4. **Doc. 10985**
Proposition de résolution présentée par M. Txueka et plusieurs de ses collègues
La situation des défenseurs des droits de l'homme dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour être pris en compte dans la préparation du rapport sur "la situation des droits de l'homme en Europe"*
5. **Doc. 10986**
Proposition de recommandation présentée par M. Evans et plusieurs de ses collègues
Contre la reprise de la chasse internationale à la baleine, à la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales *pour information*
6. **Doc. 10987**
Proposition de recommandation présentée par M. Marquet et plusieurs de ses collègues
Les médicaments pédiatriques en Europe, à la commission des questions sociales, de la santé et de la famille *pour être pris en compte dans la préparation du rapport sur "la qualité des médicaments en Europe"*
7. **Doc. 10988**
Proposition de recommandation présentée par Mme Cliveti et Mme Bargholtz et plusieurs de leurs collègues
Promouvoir la participation des enfants aux prises de décisions qui les concernent, à la commission des questions sociales, de la santé et de la famille *pour rapport*
8. **Doc. 10990**
Proposition de résolution présentée par M. R. Huseynov et plusieurs de ses collègues
La politique arménienne de nettoyage ethnique à l'encontre des Azerbaïdjanais, classement sans suite

9. **Doc. 10991**
Proposition de recommandation présentée par Mme Pashayeva et plusieurs de ses collègues
Installation illégale d'Arméniens, en violation flagrante des principes du droit international, dans les territoires de l'Azerbaïdjan occupés par l'Arménie, classement sans suite

10. **Doc. 10992**
Proposition de recommandation présentée par M. Seyidov et plusieurs de ses collègues
Incendies de grande ampleur dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan provoqués par l'Arménie et les séparatistes du Haut-Karabakh, classement sans suite

B. DEMANDES DE MODIFICATION DE RENVOIS

1. **Doc. 10916**
Proposition de recommandation présentée par Mme Ahlqvist et plusieurs de ses collègues
Recours juridiques en cas de violations des droits de l'homme dans la région du Caucase du Nord
Renvoi n° 3243 du 26 juin 2006, reporté à la prochaine réunion

2. **Doc. 10968**
Demande d'avis sur l'adhésion de la République du Monténégro au Conseil de l'Europe
Renvoi n° 3245 du 26 juin 2006, à la Commission des questions politiques *pour rapport* et à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme et à la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi) *pour avis*

C. DEMANDE DE PROLONGATION DE RENVOI

1. **Doc. 10237**
Proposition de résolution présentée par M. Skarphéðinsson et plusieurs de ses collègues
La situation des travailleurs immigrés dans les agences de travail temporaire
Renvoi n° 2989 du 7 septembre 2004 – validité: 7 septembre 2006, prolongation jusqu'au 31 décembre 2006 *pour rapport à la Commission Permanente.*

2. **Doc. 10180**
Proposition de résolution présentée par M. Holovaty et plusieurs de ses collègues
L'expression « principle of the rule of law »
Renvoi n° 2974 du 21 juin 2004 modifié par le Renvoi n°2998 du 7 septembre 2004, prolongé le 30 juin 2006 jusqu'au 31 décembre 2006, prolongation jusqu'au 31 mars 2007

Annexe 2

Déclaration du Bureau de l'Assemblée sur le nouveau procès du personnel médical bulgare en Libye

Strasbourg, 06.09.2006 – Le Bureau de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), réuni aujourd'hui à Paris, a adopté la déclaration suivante :

« Le Bureau de l'APCE est consterné par la demande de peine de mort du Procureur libyen lors du nouveau procès des cinq infirmières bulgares et du médecin palestinien accusés d'avoir volontairement contaminé quelque 426 enfants par le virus du SIDA à l'hôpital Al-Fateh de Benghazi.

Le Bureau rappelle la position de l'Assemblée parlementaire sur cette affaire dans sa Recommandation 1726(2005), en particulier sa conclusion selon laquelle les infirmières et les médecins doivent être considérés complètement innocents, ainsi que sa profonde préoccupation devant les tortures et mauvais traitements qu'ils ont subis, l'absence de preuves pour étayer les allégations, et les irrégularités dans les enquêtes et le procès.

La décision de la Cour suprême de Libye, en décembre 2005, annulant la peine de mort prononcée en 2004 et ordonnant un nouveau procès, a donné aux autorités l'occasion de remédier aux graves irrégularités qui avaient entouré les enquêtes et le procès, et d'enquêter de façon approfondie sur les allégations de tortures et de mauvais traitements. Aussi le Bureau est-il choqué que les témoins de la défense n'aient pas été entendus et que la demande des avocats de la défense de recourir à des experts internationaux ait été rejetée. Un déni aussi flagrant des droits de la défense ne peut que jeter de sérieux doutes sur l'issue du nouveau procès.

Le Bureau réaffirme une fois de plus l'opposition complète de l'Assemblée parlementaire à la peine capitale, qui n'a pas sa place dans les systèmes pénaux des sociétés civilisées modernes.

Elle appelle les autorités libyennes à libérer les cinq infirmières bulgares et le médecin palestinien, ou, à défaut, de veiller à ce que le nouveau procès soit conduit dans des conditions garantissant un procès équitable, y compris le plein respect des droits de la défense, et d'accepter qu'il soit fait appel à des experts internationaux pour déterminer les causes et les circonstances de cette tragédie humaine.

Egalement ému par la situation très grave des victimes du virus du SIDA, le Bureau exprime à nouveau la compassion de l'Assemblée pour les enfants libyens et sa solidarité avec leurs familles. Il se félicite par conséquent de l'initiative prise récemment par l'Union européenne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Bulgarie de créer un fonds international pour aider la Libye à combattre le SIDA, mettre l'hôpital de Benghazi aux normes et indemniser les victimes ou leurs familles. »

Annexe 3

Le Bureau de l'Assemblée appelle le gouvernement slovaque à intensifier la lutte contre les propos haineux

Strasbourg, 06.09.2006 - Le Bureau de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a appelé aujourd'hui le gouvernement slovaque à prendre une position plus ferme contre l'utilisation de propos racistes ou xénophobes en politique et dans la société, qui contribuent à un climat de violence en légitimant la haine et l'intolérance.

Les membres de l'Assemblée se sont déclarés profondément préoccupés par la multiplication des incidents racistes en Slovaquie au cours des derniers mois, et en particulier contre l'agression violente dont a été victime récemment une jeune femme d'origine ethnique hongroise. Ils ont souligné que la xénophobie et l'intolérance étaient incompatibles avec les valeurs fondamentales de la démocratie que tous les Etats membres du Conseil de l'Europe sont tenus de respecter.

Le Bureau de l'Assemblée s'est félicité de la condamnation de ces actes par les autorités slovaques, mais a demandé instamment à ces dernières de prendre des mesures concrètes pour prévenir et réprimer tout comportement xénophobe. Il a également demandé à la Commission de suivi d'inscrire cette question à l'ordre du jour de sa prochaine réunion, le 14 septembre 2006.

Annexe 4**Représentants de l'Assemblée à des activités officielles**

- i. Désignations de représentants de l'Assemblée à des activités officielles : en réponse à des invitations, a pris les décisions suivantes :
 - a. M. Bokeria (Géorgie, ADLE) : 1^{ère} réunion interparlementaire de la 'Community of Democratic Choice', Tbilissi (Géorgie), 28-29 septembre 2006 ;
 - b. Mme Papadimitriou (Grèce, PPE/DC) et un membre de la délégation suisse : 115^{ème} Assemblée de l'UIP et une conférence sur la diffusion des débats parlementaires, Genève (Suisse), 16-18 et 19 octobre 2006;
 - c. M. Messerschmidt (Danemark, GDE), 58^{ème} session plénière du Conseil Nordique, Copenhague (Danemark), 31 octobre – 2 novembre 2006;
 - d. Sous-commission des relations extérieures (de la Commission des questions politiques) : Audition de l'ONU sur la « Prévention des conflits et consolidation de la paix : renforcement du rôle essentiel des Nations Unies », New York (Etats-Unis d'Amérique), 13-14 novembre 2006 ;
 - e. Mme Ohlsson (Suède, SOC) : 52^{ème} session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, Québec, Canada, 13-17 novembre 2006 ;
 - f. M. Debono Grech (Malte, SOC): session d'automne 2006 de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Malte, 17-20 novembre 2006;
- ii. Rapports de représentants de l'Assemblée sur la participation à des activités officielles : a pris note des rapports suivants et a décidé de les transmettre aux commissions compétentes pour suivi :
 - a. M. Rigoni (Italie, PPE/DC), Forum économique de St-Pétersbourg, 13-14 juin 2006 ;
 - b. M. Legendre (France, PPE/DC), Conférence des élus de la Méditerranée, Rabat, (Maroc), 28-29 juin 2006 ;
 - c. M. Gross (Suisse, SOC), Conférence de l'Association des administrateurs d'élection d'Europe centrale et orientale (ACEEEO), Riga (Lettonie), 31 août – 2 septembre 2006.